

rallier à leur programme la quasi-totalité des députés au conseil ouvrier ²⁶¹.

Tout en n'ayant guère influé sur l'attitude pratique du Parti envers les soviets, les conceptions élaborées à ce sujet par Lénine, au cours des années 1905-07, présentent néanmoins un intérêt doctrinal considérable, eu égard surtout à la révolution de 1917. On y trouve en effet le principe d'une idée des conseils en devenir qui, avec l'analyse de première main que Trotski fournit des soviets, constitue l'une des principaux accomplissements théoriques auxquels la révolution de 1905 donna lieu. Le programme du Lénine de 1917 devait être profondément marqué par l'expérience des soviets de 1905.

Le premier essai que Lénine consacra en 1905 à la question des conseils contient déjà, à l'état embryonnaire, toutes les idées qu'il développa par la suite. Il s'agit d'un article intitulé « Nos tâches et le Soviet des députés ouvriers » qu'il rédigea pendant les premiers jours de novembre (calendrier julien) à Stockholm; destiné à la *Novaja Žizn'* mais resté inédit, ce texte ne fut qu'en publié 1940 ²⁶². Lénine y mettait en cause la manière dont Radin, dans le numéro 5 du journal, avait posé le problème « Soviet ou Parti? », lui reprochant son étroitesse de vue. Il était erroné selon lui d'exiger du Soviet une adhésion au programme d'un parti déterminé, le Soviet étant par définition le lieu de l'alliance des social-démocrates avec les démocrates bourgeois révolutionnaires. Il fallait donc l'amener non à resserrer sa composition, mais à l'élargir au contraire, accueillir en son sein des députés des matelots et des soldats, des paysans et des intellectuels révolutionnaires. « Le Soviet doit doter le gouvernement révolutionnaire provisoire d'un noyau ferme et le compléter par des représentants de tous les partis révolutionnaires et de tous les démocrates révolutionnaires (...). Nous ne craignons pas une composition aussi étendue et aussi diverse, nous la souhaitons même, car sans alliance du prolétariat et de la paysannerie, sans rapprochement combatif des social-démocrates et des démocrates révolutionnaires, le plein succès de la grande révolution russe est impossible ²⁶³. » Et Lénine écrivait en outre : « Je me trompe peut-être, mais (...) il me semble que sous le rapport politique le Soviet des députés ouvriers doit être envisagé comme un embryon de gouvernement révolutionnaire

261. Cf. Gorin, pp. 285-287.

262. Conçu sous forme d'une lettre à la rédaction de la *Novaja Žizn'*, ce texte ne fut retrouvé qu'en 1940 et reproduit alors dans la *Pravda* (n° 308 du 5 novembre 1940). [Il figure au tome 10 des *Œuvres* de Lénine (pp. 11-20). *N.d.T.*]

263. Lénine, *Œuvres*, t. 10, p. 16.

provisoire de l'ensemble de la Russie ou bien (ce qui revient au même sous une forme différente), il doit créer un gouvernement révolutionnaire provisoire ²⁶⁴. » Ce gouvernement institué par le Soviet serait un organe de l'insurrection déjà en train de mûrir; il lui donnerait un programme politique clair et appellerait le peuple à renverser le régime tsariste.

Lénine, au cours de la première révolution russe, ne devait que très rarement répéter cette prise de position ferme et sans équivoque en faveur des conseils. Ses déclarations à propos du Conseil ouvrier de Pétersbourg, après son retour en Russie, sont autrement circonspectes. Tout en réprochant la « tactique de boycott » des bolcheviks de la capitale, il se rangeait en principe du côté de ceux qui tenaient le Soviet pour une organisation apolitique dangereusement confuse. « Nous pouvons et, dans certaines conditions, nous devons marcher avec des prolétaires inconscients [!] (...). mais jamais, dans aucun cas, nous ne devons oublier ni laisser oublier que l'hostilité qui se manifeste au sein du prolétariat à l'égard de la social-démocratie est un vestige des idées bourgeoises au sein du prolétariat. (...) La présence des socialistes dans des organisations sans-parti n'est admissible (...) que si l'indépendance du Parti ouvrier est entièrement préservée et — condition obligatoire — que si le Parti, dans son ensemble, dirige et contrôle ses membres et ses groupes « délégués » dans les associations ou dans les soviets sans-parti ²⁶⁵. » Après avoir assisté à quelques séances du Comité exécutif et, aussi, prononcé un discours lors d'une assemblée plénière, Lénine arrêta là sa participation aux travaux du Soviet de Pétersbourg ²⁶⁶. Il était, rapporte Lunačarskij, « saisi d'une certaine détresse pour ainsi dire face aux déficiences de cet appareil qui était neutre et ne se trouvait pas à notre service ²⁶⁷ ». Pour Lénine le milieu vital, c'était le Parti, non le forum d'une organisation de masse; il dirigeait les opérations d'état-major général, sans se hasarder personnellement sur le champ de bataille de la révolution.

Pour réfuter les mencheviks, Lénine ne se lassait pas de répéter sa thèse : « Le Conseil des députés ouvriers n'est ni un parlement ouvrier, ni un organe d'auto-administration prolétarienne; de manière générale, ce n'est pas un organe d'auto-administration, c'est une organisation de combat poursuivant des fins

264. Lénine, *Œuvres*, t. 10, p. 13.

265. *Ibid.*, pp. 56 et 77 sq.

266. Cf. Š. M. Levin, « V. I. Lenin v Peterburge v 1905 g. », *Voprosy Istorii*, 1955, 6, pp. 3-12.

267. A. V. Lunačarskij, « Bol'sheviki v 1905 g. », *Proletarskaja Revoljucija*, 1925, 11 (46), pp. 49-61, plus particulièrement, p. 56.